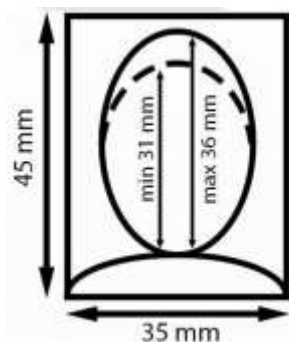


Quels format et qualité exigés pour mes photos d'identité ?

Les photos de carte d'identité doivent impérativement répondre à plusieurs critères.

Taille de la photo

- Dimensions de la photo : 35 mm x 45 mm (largeur x hauteur).
- Longueur du visage (du menton au sommet du crâne) : entre 31 et 36 mm.



Autres critères de prise de vue de photo d'identité

Lorsque vous prenez votre photo, pensez à :

1. avoir une expression neutre : bouche fermée, pas de sourire ;
2. garder la tête et les épaules droites, face à l'objectif ;
3. bien dégager votre visage : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles ;
4. avoir les yeux bien visibles : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux. Si cela s'avère impossible, la personne doit ôter ses lunettes.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur : photopasseport.be.